

*Érosion des sols*

l'on affectera pas des fonds à cette fin précise, ce ne sera rien de plus qu'une simple déclaration d'intention. Je me demande si l'on a pris des mesures depuis que les ministres fédéral et provincial de l'Agriculture ont fait cette déclaration d'intention. D'après mes renseignements, ils n'y ont toujours pas donné suite.

La politique actuelle que poursuivent les ministères fédéral et provincial est souvent contradictoire avec les principes de la conservation des sols et des eaux et elle tend également à contrecarrer les mesures nécessaires pour enrayer l'érosion et l'endommagement du sol. Par exemple, dans bon nombre de provinces, il existe des programmes de stimulants aux systèmes d'écoulement des eaux qui accélèrent les glissements et la perte des sols. À l'heure actuelle, les organismes de commercialisation encouragent les agriculteurs à produire en plus grandes quantités sur une base foncière fixe ou même de moins en moins importante. En vertu du système d'évaluation foncière en vigueur dans la plupart des provinces, on ne fait aucune distinction entre les terres productives et les autres. Cette distinction a été établie par le comité sénatorial, lequel a recommandé des mesures correctrices.

● (1410)

Outre tous ces facteurs qui empêchent que l'on prenne les mesures correctrices qui s'imposent pour enrayer l'érosion des sols, il faut signaler que les gouvernements qui se sont succédés et leurs ministères ont, depuis la fin des années 40, approuvé l'emploi des produits chimiques sans effectuer les recherches voulues sur les solutions de rechange économiques aux désherbants et pesticides chimiques.

Il apparaît donc qu'un plan d'action tel que proposé dans la motion d'aujourd'hui s'impose. On peut résumer par les éléments que je vous donnerai maintenant les rapports du Sénat et du Conseil des sciences. Les gouvernements des deux paliers devraient stimuler la recherche fondamentale sur les sols et sur leur capacité de production. Deuxièmement, les gouvernements devraient accroître la recherche appliquée sur les techniques de conservation et les techniques connexes. Ils devraient envisager d'augmenter le nombre d'employés travaillant sur le terrain à la conservation des sols. Ils devraient également mettre en place un meilleur système pour permettre la communication des techniques et des renseignements entre les chercheurs et les agriculteurs. Enfin, il est essentiel d'harmoniser les politiques des différentes sphères de compétence et des différents ministères de chaque administration en vue d'accorder une très haute priorité à la conservation des sols et des ressources hydrauliques.

Les spécialistes insistent également sur la nécessité pour les agriculteurs de renoncer aux monocultures. Ils doivent augmenter la rotation des cultures, adopter des cultures de protection d'automne et continuer d'utiliser des méthodes de labour propres à empêcher l'érosion. Ils devraient adopter des techniques de préparation des sols qui aident à les conserver, réduire les jachères d'été et l'utilisation excessive de fertilisants pour empêcher l'acidification des sols. Enfin, dans la mesure du possible, ils devraient renoncer à la machinerie lourde.

En réaction aux préoccupations exprimées par les agriculteurs, un organisme canadien de conservation des sols a été créé le mois dernier, plus précisément le 19 mai. Son président, le sénateur Sparrow, a énoncé dans un dépliant très concis les

objectifs de l'organisme. Inévitablement, on s'est demandé comment le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de ses installations de recherche et ses programmes agricoles, pourrait aider cet organisme à s'acquitter de son mandat qui a été très clairement défini dès le départ.

Que prévoit faire le gouvernement pour donner aux programmes de recherche l'ampleur qu'ils devraient avoir si l'on veut éviter la catastrophe? On sait qu'uniquement en raison de l'inflation, les installations de recherche agricole existant actuellement ont perdu quelque 20 millions de dollars ces cinq dernières années. Le gouvernement a également perdu 140 années-personnes par suite de compressions budgétaires, de départs, etc.

Le groupe d'étude libéral, dirigé par le député d'Algoma (M. Foster), a tenu de nombreuses auditions dans l'Ouest fin 1985 et en 1986 et a publié un excellent rapport que je vous recommande chaudement, car il cherche à communiquer au Parlement les signaux de détresse des agriculteurs au sujet justement de l'érosion et de la dégradation des sols. Les agriculteurs qui ont comparu devant le groupe d'étude ont réclamé une intensification de la recherche et du développement en matière de conservation des sols et de méthodes de production qui protègent le sol et conservent l'eau. Malgré cela, malgré les efforts du député d'Algoma, à ma connaissance, le gouvernement n'a pas agi. Voilà pourquoi je soulève cette question à la Chambre aujourd'hui.

Le président de l'Union nationale des agriculteurs, Wayne Easter, a témoigné il y a près de 13 mois devant la Commission mondiale de l'environnement et du développement. Il a fait des déclarations extrêmement intéressantes sur les problèmes généraux de l'agriculture, qui comprennent cette question d'érosion et de dégradation du sol. Il a dit ce qui suit:

Le problème de l'agriculture a des racines profondes. En tant qu'agriculteur, je peux être l'une des victimes du système dans le cadre duquel nous fonctionnons actuellement. Pourquoi près du quart des agriculteurs du Canada font-ils face à la faillite? C'est parce qu'une notion générale voulant que les denrées alimentaires se vendent à bon marché a toujours constitué la pierre angulaire de la politique agricole fédérale.

À notre avis, la politique actuelle de denrées à bon marché est une forme de violence économique qui contribue à l'exploitation des sols et qui, au nom de la survie, réduit toujours davantage le lien qui unit l'agriculteur à sa terre. Il s'agit d'une politique d'industrialisation qui peut conduire à un désastre économique pour nous, en tant qu'agriculteurs, et écologique, pour nous tous, en tant que Canadiens et citoyens du monde.

On se rappellera longtemps ces paroles, car on met le doigt sur une question générale, à savoir qu'il est nécessaire de trouver des façons de mettre en valeur nos ressources agricoles de façon stable, afin que plusieurs générations d'agriculteurs puissent vivre d'une terre donnée plutôt que les agriculteurs soient poussés à produire au maximum ce qui, tôt ou tard, ne peut que causer des problèmes comme ceux que nous commençons à éprouver du fait de l'érosion et de la dégradation des sols. C'est pourquoi, dans son récent rapport, la Commission mondiale de l'environnement et du développement a signalé l'importance pour la collectivité de se pencher sur la question d'un développement stable, c'est-à-dire qui nous permet d'envisager l'avenir avec confiance plutôt que de continuer à puiser dans nos ressources naturelles, les sols et les ressources halieutiques et forestières, sans les reconstituer.